



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 05/10/2021

SECHERESSE : LEVEE DES RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU DANS LE DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Le département de la Drôme avait été placé en vigilance sécheresse le 31 mai 2021 en raison des niveaux bas des nappes et des cours d'eau et d'une pluviométrie déficitaire au printemps.

Par la suite, il n'a pas été besoin de mettre en place des restrictions grâce à l'été particulièrement humide que nous avons eu, sauf sur le bassin versant du Lez – Berre qui a été placé en alerte le 7 septembre 2021. Cette mise en alerte impliquait notamment une restriction des prélèvements d'eau de 20 % pour l'agriculture sur ce bassin.

Les précipitations tombées dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 septembre, entre 10 et 50 mm, ont permis une remontée marquée des débits des cours d'eau du département.

Les mesures de restriction des usages de l'eau sur l'ensemble du département sont aujourd'hui abrogées par arrêté préfectoral.

Madame la préfète invite cependant chacun à éviter tout gaspillage et à maîtriser sa consommation d'eau.

Contacts presse :

Vincent DUPUY tél. : 04.75.79.29.46

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

